

## Le scandale des retraites agricoles

« Une immense honte ! », s'est exclamé Boris Vallaud à propos du dossier des retraites agricoles.

En effet, en 2018, le député communiste André Chassaigne avait déposé une proposition de loi de revalorisation des retraites agricoles à 85 % du SMIC.

« Ils veulent une loi globale, après 2020, pour l'ensemble des catégories sociales. Mais aujourd'hui, un paysan retraité, après une carrière complète, touche 840 euros, une femme 570 ! Ce sont les retraites les plus basses de notre pays... Le problème, c'est que j'ai proposé que ces retraites soient financées par une recette qui ne plaît pas : l'augmentation de la taxe sur les transactions financières de 0,1%. Ça ferait une recette de 500 millions d'euros par an et ils n'en veulent pas ! », expliquait André Chassaigne, il y a deux ans.

Le 23 février, Boris Vallaud a rappelé cet épisode à l'Assemblée. « L'ensemble des députés, toutes tendances confondues, avait voté pour la proposition de loi d'André Chassaigne à l'Assemblée nationale et tous les sénateurs étaient prêts à faire de même. Quand le gouvernement a fait obstacle à cette revalorisation souhaitée par l'ensemble de la représentation nationale, il a promis que les retraités de l'agriculture actuels seraient concernés par ce projet de loi ! Or, à présent, on entend le président de la République dire, au Salon de l'agriculture, qu'on n'en a pas les moyens ! Vous avez bien eu les moyens de rendre 4 milliards d'euros aux 1% de Français les plus riches. Vous avez bien eu les moyens de



Une immense honte !

supprimer l'ISF et la flat tax. Et vous nous annoncez maintenant la création d'une mission ! Pensez-vous que les agriculteurs ont le temps d'attendre une mission ? Qu'avez-vous fait depuis deux ans et demi sur ce sujet ? »

Valérie Rabault a enfoncé le clou et rafraîchit la mémoire des députés de la majorité. Il est exact qu'en 1946 les agriculteurs ont refusé de participer au régime général. Ils font donc partie des quarante-deux régimes spéciaux. La démographie de ce régime de retraite est très défavorable puisque l'on compte 1,3 million de retraités pour 425 000 actifs. « Cependant deux gouvernements, seulement deux, ont eu le courage de revaloriser les retraites agricoles.

Le gouvernement de Lionel Jospin, l'a fait une première fois en 2000, alors que cela n'avait pas été le cas depuis la création du régime des retraites agricoles. Et un second gouvernement a eu ce courage, sous François Hollande, en 2013. »

Est-ce suffisant ? La réponse est non, nous n'allons pas nous mentir. Il reste que seuls deux gouvernements ont eu le courage de revaloriser les retraites agricoles.



## Un choix crucial

En France, on vote le dimanche. Cela nous paraît évident mais ça n'est pas le cas dans tous les pays. Cela donne de la solennité à cet acte. Et la campagne électorale prend fin le vendredi qui précède le scrutin à minuit. Ce qui n'est pas le cas dans tous les pays et qui montre qu'avant le scrutin, chacun a le temps de bien mesurer la portée de son vote. Ou de son absence de vote.

La crise que traverse actuellement notre pays s'explique, en grande partie, par le résultat des dernières élections législatives. Des candidates et candidats totalement inexpérimentés se sont présentés avec pour seul programme : donner une majorité au nouveau Président et ne surtout pas « fronder ». On voit aujourd'hui le résultat...

Le 15 mars, c'est l'avenir de nos communes qui sera en jeu. Il reste une semaine pour convaincre les indécis de voter pour les listes de gauche qui ont démontré leur capacité à allier développement économique, solidarité et démocratie participative.

PS29

# Grande cause du quinquennat ?

**L'égalité Femmes/Hommes devait être la grande cause du quinquennat. Devait, car il y a loin des discours aux actes.**



Élyane Pallier déléguée à l'égalité Femmes/Hommes

L'égalité entre les Femmes et les Hommes n'est pas l'affaire de coups de comm' ou de déclarations sans lendemain, mais nécessite au contraire de la ténacité et de la persévérance. Car les comportements et les habitudes prises depuis des générations ne vont pas changer en quelques mois.

Le Conseil départemental du Finistère a pris toute la mesure de la tâche à accomplir. Et surtout n'a pas attendu le mouvement #meetoo pour mettre en place des programmes de communication et de sensibilisation de ses agents, mais aussi de l'ensemble des Finistériennes et Finistériens sur l'égalité. D'ailleurs, l'égalité Femmes/Hommes est l'un des cinq projets emblématiques du Département avec la Jeunesse, le projet alimentaire du territoire, les usages

du numérique et l'accès aux politiques publiques.

À la dernière session des 30 et 31 janvier, Élyane Pallier a rappelé les objectifs du plan d'action 2017-2021.

La lutte contre les violences faites aux femmes est une priorité tout au long de l'année et pas seulement le 25 novembre. En avril 2019, le Conseil départemental a lancé une campagne de prévention interne. Il s'agissait de reprendre des phrases qui peuvent être prononcées de manière anodines mais qui constituent des délits. Et, avec chaque phrase, était indiqué le montant de l'amende ou de la peine encourue par celui qui la prononçait. Cette campagne s'est accompagnée de la mise en place d'une procédure de recueil d'information et d'alerte.

**« Les métiers techniques ne sont pas réservés aux hommes ou ceux qui concernent l'aide à la personne aux femmes. »**

Pour améliorer l'accompagnement des victimes, le Conseil départemental a participé au financement d'un poste d'intervenant.e social.e en gendarmerie.

L'égalité Femmes/Hommes passe aussi par un changement de comportement et de regard que chacun peut porter sur les professions, trop souvent « réservées »

à l'un des genres. Là encore, le Conseil départemental a mis en avant ses agent.es qui interviennent dans des professions dites « genrées » de manière à montrer que les métiers techniques ne sont pas réservés aux hommes ou que ceux qui concernent l'aide à la personne ou à la petite enfance ne sont pas réservés aux femmes.

En 2020, le Conseil départemental poursuivra ses actions et insistera particulièrement sur l'égalité dans le sport avec les résultats de l'appel à projet « Sport au Féminin » lancé en novembre 2019.



Changer le regard sur les métiers

Le 8 mars, comme le 25 novembre, sont des temps forts pour sensibiliser le grand public ou réaliser des points d'étape sur les actions engagées par les collectivités locales ou l'État. Mais c'est bien toute l'année, au quotidien, que se construit l'égalité entre les Femmes et les Hommes.

## Grandes gagnantes ?



Les femmes seront les grandes gagnantes de la réforme des retraites ne cessent de répéter les ministres. Et pourtant... Avant que ne prenne fin la discussion parlementaire pour cause de 49.3 les parlementaires socialistes n'ont cessé de demander des explications, sans parvenir à en obtenir.

Pourtant, les motifs d'inquiétudes sont nombreux, comme l'a souligné Valérie Rabault, en interpellant sur des points précis le secrétaire d'État.

« Confirmez-vous que les veuves devront attendre d'avoir 64 ans pour percevoir la pension de réversion, contre 55 ans aujourd'hui ? Est-il juste d'exclure les ex-conjoints divorcés du bénéfice de la pension de réversion ? Cela ne risque-t-il pas d'accroître la dépendance économique des femmes, y compris en cas de violences conjugales ? Qu'est-ce qu'une " carrière complète " dans un système à points ? Enfin, en remplaçant le système des six derniers mois par des points, on va pénaliser

les fonctionnaires - dont 62% sont des femmes. Comment pouvez-vous prétendre que votre réforme est favorable aux femmes ? »

Ces interrogations légitimes étaient pourtant claires et appelaient comme réponse oui ou non. Mais c'était sans compter sur l'imagination du secrétaire d'État. « La question des pensions de réversion fait l'objet d'une réflexion de l'IGAS. » Nous voilà plus avancés !

Pour la sénatrice socialiste, Laurence Rossignol, interviewée par Libération : « Quand le gouvernement dit " les femmes grandes gagnantes de la réforme ", c'est quand même à la limite de la fake news ». Mais c'est assez conforme à ce que fait ce gouvernement : il vend ce qu'il n'y a pas. Ce qui compose la retraite des femmes, c'est d'une part le produit des carrières et d'autre part les droits familiaux sans lesquels les pensions des femmes seraient encore plus faibles. Puisque c'est une réforme comptable et que les droits familiaux coûtent cher, ils ont été identifiés comme un poste de dépenses à réduire. Or ces droits sont indispensables à la retraite des femmes : en 2040, elles arriveront à la retraite avec - 20% d'écart salarial.

# Plouzané dynamique, durable et solidaire

Seule la liste **Plouzané dynamique, durable et solidaire**, menée par **Jacky Le Bris** et soutenue par le **Parti Socialiste**, affiche clairement ses ambitions, ses couleurs et ses valeurs.

En face, la liste menée par le conseiller municipal d'opposition, Yves Du Buit, n'affiche officiellement, aucun soutien. L'électeur doit se rendre sur le site national d'En Marche pour constater que le parti présidentiel soutient cette liste.

À côté, une autre liste se définit comme « **un rassemblement de Plouzanéens, issu majoritairement de la société civile, non inscrite dans un parti politique** ». Sauf que le site de la France insoumise annonce ses réunions publiques.

« **Dans un contexte politique tendu et bouleversé, notre programme affirme ses valeurs de gauche : solidarité, écoute, dialogue, qualité du service public, préservation de**

**l'environnement** », résume Jacky Le Bris. « **Dans un monde où s'accroissent la précarité et les difficultés sociales, il est du devoir du service public de développer les solidarités afin que chacun trouve sa place au sein de notre commune. Les handicaps de toute nature doivent notamment être pris en compte dans la réalisation des projets** », explique celui qui brigue la succession de Bernard Rioual, maire sortant, qui figure en dernière position. Et qui hérite d'une situation financière particulièrement saine.

C'est donc un projet qui s'inscrit clairement dans le prolongement de l'action municipale menée depuis 2008 que proposent les candidat.es de Plouzané dynamique, durable et solidaire autour de trois axes : renforcer les solidarités, développer le dynamisme de la commune et agir localement face aux défis environnementaux. Le tout, bien sûr dans le cadre de la métropole. « **Nous cherchons toujours à valoriser les atouts de notre commune, en particulier son dynamisme associatif** », a résumé Jacky Le Bris, le lundi 2 mars, en réunion publique. « **Mais, ce qui nous différencie le plus des listes concurrentes, c'est notre attachement à la défense du service public et de l'intérêt général de tous les habitants de Plouzané** ».



Plus de 100 personnes le 2 mars en réunion publique

Parmi les projets emblématiques de ce programme figure la rénovation de la médiathèque qui se réalisera en concertation avec les associations concernées. La ville se dotera également d'un nouvel équipement socioculturel. Tout comme l'ensemble des chantiers de ce mandat qui sera placé sous le signe de la participation citoyenne.

## Zéro phyto

Interpellé sur la suppression des pesticides et plus généralement sur la préservation de la biodiversité, **Michaël Quernez**, maire sortant de Quimperlé et candidat à sa succession, a expliqué le rôle que peuvent jouer les collectivités locales.

« **S'il n'appartient pas au maire de faire la loi, l'échelon local du territoire communal a pourtant toute son importance dans la restauration et la préservation de la biodiversité. C'est également au niveau local que l'on peut agir pour faire évoluer les comportements** », rappelle Michaël Quernez.

Dès 2014, la ville de Quimperlé entamait une réflexion sur la gestion de l'espace public avec des élus, des agents et les associations en lien avec la nature.

Pour les élus de Quimperlé « **la suppression des pesticides de synthèse, aussi évidente soit-elle, est loin d'être suffisante si elle ne s'accompagne pas d'une remise en cause totale des pratiques d'entretien des espaces verts** ».

Cette remise en cause doit se doubler d'une sensibilisation citoyenne. « **Nous**

**avons découvert au fur et à mesure les problèmes engendrés par la suppression des pesticides, notamment au cimetière, lieu symbolique où, dans notre culture, l'herbe sauvage n'est pas encore admise** ».

« **Quimperlé a devancé la loi en supprimant les pesticides de ses espaces publics, dès 2017, alors que des dérogations courent encore** », a rappelé Michaël Quernez. « **Quimperlé est devenue une référence pour la gestion de notre cimetière et nous recevons régulièrement des élus et agents de villes finistériennes pour les aider dans leur démarche. Car chaque commune doit apprendre à mettre en place des alternatives au "Zéro phyto" sans exploser ses budgets. Il faut en effet prendre en compte des interventions manuelles multipliées par 8 ou 10.** »



Faire évoluer les comportements

15 et 22 mars  
Premier et second tours  
des Municipales.

J-16

Bonnes campagnes  
à toutes et à tous !

# Pays au bord de la crise de nerf

Philippe Loiseau

**Une hirondelle ne fait pas le printemps. Si les sociaux-démocrates ont remporté les élections dans le land de Hambourg, il ne faut pas oublier que l'Allemagne traverse une crise politique grave, nous rappelle Philippe Loiseau, secrétaire de la section des Français de l'étranger pour l'Allemagne du Nord et conseiller consulaire.**

**Cap Finistère : Faut-il voir dans la victoire du SPD à Hambourg les premiers effets de la nouvelle ligne incarnée par Norbert Walter-Borjans et Saskia Esken ?**

**Philippe Loiseau :** Non, on ne peut pas dire ça. Hambourg est à la fois un Land et une ville-État, ville de commerce, d'armateurs, plus bourgeoise que d'autres villes comme Berlin par exemple. Cette élection a été essentiellement locale et les dirigeants fédéraux du SPD ne se sont pas impliqués dans la campagne. Le SPD hambourgeois n'est pas forcément sur la même ligne que la nouvelle direction, plus à gauche.

Le maire sortant, Peter Tschentscher, a mis en avant son bon bilan en matière de logements, de transports ou d'éducation et de petite enfance. En outre, ces bons résultats ont été obtenus avec une politique budgétaire rigoureuse. Les dirigeants fédéraux du SPD se sont bien sûr félicités de cette victoire mais sans y avoir joué un véritable rôle. D'ailleurs, cette nouvelle direction, n'est pas encore très connue des Allemands qui ne comprennent pas très bien où elle veut aller.

Les enseignements de ce scrutin sont les suivants : les sociaux-démocrates, en léger recul, restent la première force politique de Hambourg. Leurs alliés, les Grünen doublent leur pourcentage mais ne les dépassent pas. La CDU s'effondre et leur allié du FDP disparaît du Parlement. Ces deux partis payent ce qui vient de se passer en Thuringe, d'accepter les voix de l'AFD pour reprendre le Land à Die Linke. Enfin, contre toute attente, l'AFD se maintient de justesse.

**Cap Finistère : La « grande coalition » CDU/SPD peut-elle encore tenir ?**

**Philippe Loiseau :** La question serait plutôt « la grande coalition peut-elle exploser » ? Car le résultat de l'élection du Land de Hambourg ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. En effet, le SPD a gagné cette élection mais dans le reste du pays les sociaux-démocrates sont crédités d'environ 16 % des voix, moins encore à l'Est.

La nouvelle direction du SPD, élue à la fin de l'année 2019, avait affirmé sa volonté de sortir de la grosse coalition avec la CDU,

mais avec un score assez serré face à l'ex-maire de Hambourg. Les ministres sociaux-démocrates parviennent à mener une politique assez crédible. Le SPD ne voulait pas de cette coalition mais la réalité des rapports de force au Bundestag l'a obligé à négocier avec la chancelière Merkel. D'autant qu'il n'est toujours pas question d'accords entre le SPD et Die Linke au niveau fédéral.

À cela, il faut ajouter la crise que traverse la CDU après l'annonce de la démission de la présidente Annegret Kramp-Karrenbauer (AKK) qui avait pourtant été intronisée pour succéder à Angela Merkel. Trois candidats de la CDU et un de son allié bavarois CSU sont sur les rangs pour diriger le parti. La chancelière va terminer son mandat très affaiblie, la CDU aussi.

Dans ces conditions, aucun des deux partis de gouvernement n'a intérêt à rompre l'accord. Dans un pays qui aime la stabilité, une rupture de cette coalition et la convocation d'élections anticipées seraient très mal vécues par les électeurs.

**Cap Finistère : Surtout quand l'Extrême-droite a le vent en poupe.**

**Philippe Loiseau :** Le score de l'AFD à Hambourg ne doit pas faire illusion : l'Extrême-droite peut rassembler des milliers de personnes dans des manifestations anti-immigrés et réunir plus de 20 % des électeurs dans certains Länder de l'Est du pays. Surtout, elle a « libéré » la parole. Elle dispose d'une tribune au Bundestag et se présente comme la première force d'opposition. Elle ne dispose pas encore de vice-président au Parlement mais, comme on l'a vu en Thuringe, certains à droite sont prêts à s'allier avec elle. C'est la rupture d'un tabou.

Les propos que tiennent les dirigeants de l'AFD sont extrêmement violents. Parfois leur discours, basé sur le rejet de tous ceux qui sont différents, reprend le vocabulaire des Nazis, au point que la Justice allemande a estimé qu'on peut qualifier certains dirigeants de l'AFD de « fascistes ».

Les auteurs des derniers attentats ont été identifiés d'abord comme des racistes, celui de Hanau se croyait « persécuté », et l'AFD est mise en accusation pour « les avoir armés » en libérant la parole.

En outre, les résultats économiques d'Angela Merkel ne sont plus aussi bons. La croissance ralentit et les entreprises connaissent des difficultés. Certes, les finances du pays sont toujours en excédent. Mais à quel prix ?



## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428  
N° 1302 - Vendredi 6 mars 2020  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @ .....

### Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :  
ADFFFP

